

Chronique de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **9 (1934-1935)**

Heft 23

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Etat nominatif

Ont envoyé leur démission de membre de la société : M^{me} E. Bosshard, Mlle H. Kredel, M^{me} L. Lehr-de Félice, M. A. Martin, Mlle A. Reitzel, M. L. Rivier, M. M. A. Savary, M^{me} L. Visinand-Bizot.

A dû être radié pour non paiement de sa cotisation : M. P. Truan.

Les deux derniers numéros du *Bulletin* n'ont pas donné les changements d'adresse dont de longues listes encombraient les numéros précédents. Personne n'a protesté contre cette omission. Nous en déduisons que nous pouvons sans inconvénient supprimer cette rubrique.

Cotisations

Le caissier prie les sociétaires qui n'ont pas encore payé la cotisation pour 1934-35 de bien vouloir s'en acquitter par versement au compte de chèques postaux II. 444.

Aux termes de l'art. 14 de nos Statuts, tout membre qui, malgré deux rappels, ne paie pas sa cotisation, est considéré comme démissionnaire.

Un deuxième rappel sera envoyé dans quelques semaines aux membres dont les cotisations n'auront pas encore été réglées.

Statuts

La provision que nous en avons étant épuisée, le comité a fait réimprimer les Statuts de la société sous une forme nouvelle, celle d'une brochure qui donne en plus des Statuts

eux-mêmes une brève notice sur notre activité depuis notre fondation il y a tantôt quinze ans. Cette brochure peut servir à nous faire mieux connaître et à nous amener de nouveaux membres ; elle contient un formulaire d'adhésion détachable en dernière page. Aussi vous en envoyons-nous, en même temps que ce numéro-ci du *Bulletin*, deux exemplaires dont l'un est destiné à la propagande. D'autres exemplaires vous seront envoyés sur demande adressée au Secrétariat de la Société académique vaudoise et de la Société vaudoise des Sciences naturelles, au Palais de Rumine.

Publications de la Société des Etudes de Lettres

Nous avons passé contrat avec MM. Payot et Cie, éditeurs à Lausanne, pour la publication d'un ouvrage de M. Henri Miéville, chargé de cours à la Faculté des Lettres, ouvrage intitulé

Nietzsche et la volonté de puissance

ou

L'aventure nietzschéenne et le temps présent

Ce volume paraîtra sous nos auspices. Sa page de titre portera en exergue :

Publications de la Société des Etudes de Lettres, Lausanne

MM. Payot et Cie se sont chargés de tous les frais de son édition et de sa publication. Mais il est entendu que si la vente n'en est pas suffisante pour couvrir leurs frais, ils nous demanderont une participation financière lors de la publication d'un deuxième volume dans la série que nous inaugurons.

Nous comptons donc que nos membres feront tout ce qu'il dépend d'eux pour assurer à ce premier volume une large

diffusion. Le prix en a été fixé à fr. 2.50. Il paraîtra au courant de l'automne.

Dons

La société a reçu pour les archives gramophoniques des patois vaudois les dons et subsides suivants :

du Département de l'Instruction publique ..	fr.	250.—
de la Société académique vaudoise	»	200.—
de M. B. Hasselrot	»	15.—

La souscription reste ouverte.

Le fonds Charles Burnier a reçu un don de fr. 25.— de M. Ed. Recordon.

La reconnaissance de la société est acquise à tous ces généreux donateurs.

Programme 1934-35

Conférences publiques

Le mercredi 17 octobre à 20 h. 30 à la Salle Tissot, M. E. H. de Tscharner a donné sous nos auspices une conférence avec projections et audition de disques musicaux sur *Le Théâtre chinois*.

Le mardi 30 octobre à 20 h. 30 à la Maison du Peuple, M. R. L. Piachaud parlera sous nos auspices de *Coriolan*. Sa conférence servira d'introduction aux représentations de son adaptation de la tragédie de Shakespeare que donnera notre Théâtre Municipal du 1^{er} au 7 novembre.

Le vendredi 11 janvier 1935, à 20 h. 30, à l'Auditoire XV, M. Fritz Lugt, d'Amsterdam, l'un des meilleurs connaisseurs

de dessins de notre temps et l'un des hommes les plus compétents en ce qui concerne l'œuvre de Rembrandt, donnera une conférence avec projections sur *Rembrandt et ses dessins*.

Conférences académiques

Dans le cadre des *Conférences académiques de Lausanne* patronnées par la Société académique vaudoise, notre société organisera, seule, une conférence de M. J. Chevalier, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble. M. Chevalier, que M. A. Raymond appelle « l'un des représentants les plus distingués de cette métaphysique qui prend pour base les affirmations essentielles du spiritualisme chrétien », est l'auteur d'ouvrages très vivants et très suggestifs sur Descartes, sur Pascal et sur Bergson. Il a la réputation d'être un excellent conférencier, à la parole simple et chaleureuse. Sa conférence sur *Le Progrès humain* aura lieu le mercredi 26 novembre à 20 h. 30 au Palais de Rumine.

En collaboration avec l'*Association des diplômés en sciences sociales, économiques et commerciales de l'Université de Lausanne*, notre société organisera en février 1935 une autre des C. A. L., à savoir une conférence de M. Henri Hauser, professeur à la Sorbonne, l'un des maîtres de l'histoire économique. Sous ce titre : *Economie nouvelle ou retour aux méthodes du passé*, M. Hauser étudiera l'un des plus graves problèmes économiques de l'heure actuelle à la lumière des enseignements de l'histoire.

Cours

M^{me} R. Delhorbe, D^r ès lettres, donnera sous nos auspices, les lundi 11, 18 et 23 février 1935 à 20 h. 30, trois causeries sous ce titre : *Snobisme et littérature au siècle de la bourgeoisie*.

Conférences de mise au point

Au moment de mettre sous presse le présent numéro du *Bulletin*, il n'a pas encore été possible d'arrêter le programme complet des conférences de mise au point. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer les suivantes :

Samedi 3 novembre : M. René Waltz, professeur de langue et littérature latine à la Faculté des Lettres de Lyon : *Horace poète satirique*.

Samedi 12 janvier 1935 : M. Marcel Raymond, professeur de littérature française à l'Université de Bâle : *Histoire littéraire et culture*.

Samedi 9 février 1935 : M. Percy A. Scholes parlera en anglais de la musique en Angleterre à l'époque de la Renaissance et de son rôle dans les pièces de Shakespeare. Sa causerie sera illustrée par l'audition de disques musicaux.

Récital scolaire:

Nous organiserons pour les écoles secondaires de Lausanne, avec l'autorisation du Département de l'Instruction publique, un récital scolaire de M. J. Copeau, le samedi 15 décembre 1934, dans la matinée.

Colloques

Les colloques de *français* et d'*anglais* glissent à une sorte d'existence larvaire. Toute velléité de réveil doit être annoncée à M. Recordon, chef des colloques, qui s'efforcera de la faire aussitôt aboutir.

Les colloques de *philosophie* et de *langues anciennes* marchent en revanche à plein rendement. Voici leur plan d'action pour cet hiver :

Langues anciennes (secrétaire M. Recordon) : *Samedi* 3 novembre, « Un nouveau fragment de Sophron », par M. V. Martin, de l'Université de Genève — et dès lors le *mercredi*, à 16 h. 30 précises, à des dates qui seront ultérieurement fixées : « Ausone et St. Paulin », par M. Recordon ; — « Hipponax », par M. Michel Mayor ; — « Ovide », par M. Arthur Jeanrenaud ; — « Les élégies romaines de Gæthe », par M. Vonder Mühl.

Philosophie (secrétaire Mlle R. Virieux) : 29 septembre, « Psychologie de l'art », par Mlle R. Virieux ; — le 27 octobre, « Les fondements de la musique », par M. Diez ; — le 17 novembre, « Les moyens de la peinture », par... ; — le 15 décembre, « L'origine et les destinées de l'art », par... ; — et dès lors, par M. Killeen, le 19 janvier, le 16 février, le 16 mars et le 13 avril, des études sur Kant, St. Thomas d'Aquin et Aristote.

Rapport de la Commission des archives grammophoniques des patois vaudois

Notre dernier rapport (voir le *Bulletin* d'octobre 1932) annonçait que des spécimens de patois de 17 diseurs avaient été enregistrés avec succès par M. le Dr Hajek, directeur des Archives phonogrammiques de l'Académie des sciences de Vienne. Ces patoisants, qui venaient du pied du Jura, des vallées de la Venoge et de l'Orbe, du Jorat, du Vully et de la Broye, enfin de Lavaux, représentaient les parlers locaux de ces différentes régions. Nous pensions pouvoir au cours de 1933 enregistrer des spécimens du patois d'autres parties du canton.

M. Hajek avait emporté à Vienne, pour les y faire reproduire, les cires faites à Lausanne. Nous devions recevoir avant Noël deux exemplaires de chaque enregistrement, l'un pour nos archives et l'autre pour le diseur à qui nous l'avions promis. A Noël, rien n'était arrivé ; rien encore à la

fin de janvier, malgré nos réclamations. Dans la seconde quinzaine de février, enfin, nous parvint une collection de disques de misérable apparence. Elle ne comportait qu'un exemplaire de chaque enregistrement. Les enregistrements étaient reproduits sur les deux faces de chaque disque dans le plus beau des désordres. Mais surtout lorsque nous voulûmes les entendre, ces disques ne donnèrent qu'une reproduction informe et inutilisable des morceaux enregistrés en septembre 1932..., quand ils se laissèrent jouer ; car plusieurs d'entre eux arrêtaient tout simplement l'aiguille dans le creux d'un des vallonnements qui les sillonnaient en tous sens. Nous les montrâmes à un spécialiste qui nous expliqua qu'ils avaient été faits avec la plus pauvre des matières, un carton mince recouvert d'une pellicule de laque.

Notre déception était grande. C'était à ces méchants morceaux de carton gondolé qu'aboutissait tout le long et difficile travail de 1932.

Nous n'avions pas traité directement avec M. Hajek. C'était les Archives de la parole de l'Université de Zurich et la Commission du glossaire des patois de la Suisse romande qui nous l'avaient envoyé en nous donnant l'assurance que ce serait parfait. Nous ne pouvions nous plaindre qu'auprès de ces Archives et de cette Commission. Ce que nous fîmes. Mais sans résultat. Aussi déçus que nous, ces Messieurs ne purent obtenir de Vienne ni l'envoi des matrices pour que nous en fissions faire de meilleures copies, ni de nouvelles reproductions sur une autre matière, ni même les seconds exemplaires qui nous avaient été promis pour les diseurs. Nous ignorons encore s'ils ont au moins pu obtenir des explications ou s'ils ont dû se contenter de celle que suggère tout naturellement la traditionnelle légèreté viennoise...

Sur ce la Commission du Glossaire nous proposa de continuer nos enregistrements avec un appareil suisse et un opérateur bâlois. Nous n'entendions pas renoncer à notre entreprise. L'intérêt qu'elle avait éveillé dans les milieux les plus divers, les subsides importants et les dons que nous

avons reçus pour la mener à bien nous l'auraient interdit, s'il n'avait suffi pour nous y faire persévérer de l'amour de la science, et du pays. Nous avons continué en automne 1932, dans l'hiver qui avait suivi, à transcrire en notation phonétique exacte — en vue d'une publication qui viendra à son heure — les morceaux que nous avons enregistrés si inutilement. Nous songions aux moyens de réunir les sommes nécessaires pour pouvoir confier à la maison Pathé les enregistrements à venir ; mais comment trouver en pleine crise économique les 10 à 12.000 francs qu'il eût fallu ? Aussi répondîmes-nous à la Commission du Glossaire que nous ferions volontiers l'essai de l'appareil qu'elle préconisait. Ces essais eurent lieu au Palais de Justice de Montbenon, où une salle avait été de nouveau aimablement mise à notre disposition, le 26 mai 1933. Ils ne nous donnèrent point satisfaction.

Peu après s'installait à la rue Haldimand un studio pour enregistrements privés. M. Jaquenod, auquel la constitution d'archives de nos patois tient particulièrement à cœur — n'en a-t-il pas pris l'initiative ? — en eut aussitôt vent. Il se mit en rapport avec les propriétaires, M. et M^{me} Schwind, les vit à l'œuvre et se convainquit qu'ils pourraient nous rendre les services désirés. Il proposa à notre commission de leur confier nos enregistrements. Consultée, la Commission du Glossaire nous assura de son appui financier si nous faisons travailler une maison suisse. Le Département de l'Instruction publique et la Société académique vaudoise voulurent bien nous promettre le renouvellement de leurs subsides... Les essais faits en mars au studio de la rue Haldimand avec deux de nos diseurs furent concluants ; les disques obtenus et facilement reproduits en un nombre indéfini d'exemplaires étaient très supérieurs à ceux de l'opérateur bâlois. Nous décidâmes en conséquence de charger la maison Schwind de tous nos enregistrements. D'accord avec la Commission du Glossaire, nous avons estimé qu'il fallait commencer par refaire les enregistrements de 1932. C'est à quoi nous nous employons depuis le milieu de septembre. Nous reprendrons ensuite nos

recherches de patoisants dans d'autres régions du canton. Nous avons maintenant l'assurance de pouvoir mener à chef l'œuvre entreprise. Mais le travail sera encore long : pour être bon, il doit être mené avec lenteur, fait avec beaucoup de soin et même de minutie ; il exige la collaboration de plusieurs ; aussi la commission s'est-elle adjoint M. Jules Cordey, ancien inspecteur scolaire, bien connu des lecteurs du *Conteur vaudois* sous son pseudonyme de *Marc à Louis*. Par sa connaissance du patois et des patoisants, du canton et de ses coutumes, M. Cordey nous rendra les plus précieux services.

G. B.
